

Bilan 2014 de la formation professionnelle

Sommaire

- I. Rappels méthodologiques
- II. Présentation générale du bilan 2014
- III. Effectifs et agents formés
- IV. Stagiaires
- V. Jours et durée de formation
- VI. Dépenses de formation
- VII. Dispositifs de formation particuliers
- VIII. Bilans de compétences
- IX. Mise en œuvre du droit individuel à la formation
- X. Annexes

I. Rappels méthodologiques

1. Pour la préparation du bilan ministériel, les modalités d'organisation des données sont étroitement dépendantes des procédures définies par le bureau des statistiques, des études et de l'évaluation de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) dans le cadre de son enquête statistique annuelle relative à la formation professionnelle des agents de l'État.
A la demande de la DGAFP, la distinction des agents selon leur catégorie s'effectue selon 4 modalités : A+, A, B, C. Pour la définition de la catégorie A+, la DGAFP indique les critères suivants : les corps ou emplois dont la grille indiciaire atteint au moins le niveau hors échelle B et qui sont un débouché d'un autre corps de catégorie A. En outre, sont également pris en compte les corps dont le recrutement requiert le doctorat, même si le bornage indiciaire est inférieur.
2. 88 structures (administration centrale, DRAC, établissements publics) ont été interrogées pour la constitution de ce bilan. 83 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 94 %. Afin de conserver une analyse à périmètre constant, il est d'usage de reprendre, pour les structures non répondantes, les données de l'année antérieure.
3. L'enquête porte sur l'ensemble des effectifs des structures, que les agents émargent sur le budget du ministère ou sur celui de l'établissement.
4. Le stagiaire est l'agent qui participe à une formation donnée et ne doit pas être confondu avec la notion d'agent formé ; ainsi un même agent qui suit plusieurs formations au cours de l'année est compté comme autant de stagiaires mais comme un unique agent formé.
5. La durée globale d'une action de formation est égale au produit du nombre de stagiaires par le temps consacré à la formation. Par exemple, une action regroupant 10 stagiaires pendant 3 jours correspond à une durée de 30 jours-agents.
6. L'enquête n'étant pas construite sur la base du matricule des agents mais sur le résultat de l'activité des services, et les stagiaires n'étant pas nécessairement affectés au sein du service organisateur du stage, la nécessité d'éviter des doublons dans les différents cumuls implique un double décompte des données. La compilation nationale des données s'effectue par service organisateur, c'est-à-dire celui qui a pris en charge les frais pédagogiques.
Par exemple, un agent affecté en DRAC effectuant un stage organisé par le secrétariat général sera comptabilisé dans le bilan complet de la DRAC en termes d'agents formés, et dans le bilan du SG pour le cumul ministériel du nombre de stagiaires.
7. Au sein du secrétariat général, le département du recrutement, de la mobilité et de la formation (DRMF) assure le pilotage et la coordination de la politique de formation de l'ensemble du ministère de la culture de la communication.
Les formations organisées directement par le DRMF sont ouvertes à l'ensemble des agents du ministère dès lors qu'elles relèvent des orientations prioritaires nationales.
Les autres formations organisées par le département s'adressent aux agents de l'administration centrale, des services à compétence nationale, des services déconcentrés ou des établissements publics administratifs en fonction des objectifs et des publics concernés.
8. Des formations organisées par les directions générales sont ouvertes aussi aux agents d'administration centrale, des DRAC, des établissements publics et des services à compétence nationale, pour les domaines de formations métiers relevant de chaque direction générale concernée.
Enfin, les différentes structures du ministère élaborent et mettent en œuvre leur propre programme de formation adapté à leurs besoins et à ceux de leurs agents en complément des offres nationales.

II. Présentation générale du bilan 2014

L'activité de formation au ministère de la culture et de la communication en 2014 connaît une évolution favorable par rapport à 2013, en enregistrant :

- une remontée significative (+ 4 %) du nombre total de stagiaires, après une année 2013 qui avait connu une importante baisse, liée à une augmentation équivalente des dépenses directes consacrées à la formation (+ 4 %) ;
- un nombre d'agents formés plus important (+ 2 %) ;
- mais un volume total de jours de formation en repli (- 2 %).

L'augmentation du nombre de stagiaires est essentiellement portée par le secrétariat général (SG), qui a formé plus de 1 000 stagiaires supplémentaires en 2014 par rapport à 2013 (+ 22 %), grâce notamment à une offre de formation largement renouvelée dans les domaines de l'administration générale, et une activité de préparation aux concours très importante en raison d'un grand nombre de procédures de recrutement ouvertes.

Les établissements publics (EP) connaissent eux aussi un accroissement de leur activité formation, même si, parmi ceux-ci, les établissements d'enseignement apparaissent plus en retrait. Enfin, si les directions générales (DG) connaissent un léger tassement, les directions régionales (DRAC) enregistrent une nouvelle diminution de 7 % de leur activité directe de formation mais une augmentation très importante du nombre de stagiaires et d'agents formés (+ 9 %) illustrant le recours toujours plus marqué des DRAC aux offres de formation ministérielles et interministérielles.

Variation des indicateurs entre les bilans 2013 et 2014 (tableau 1)

Cumul général	BILAN 2013					BILAN 2014					Variations 2013 – 2014				
	Stagiaires formés par la structure	Nbre de Jours	Durée moyenne	Agents formés	Dépenses directes	Stagiaires formés par la structure	Nbre de Jours	Durée moyenne	Agents formés	Dépenses directes	Stagiaires formés par la structure	Jours	Durée	Agents formés	Dépenses directes
Directions générales + INP	4 267	27 103	6,4		1 481 573 €	4 179	24 392	5,8		1 469 761 €	-88 -2%	-2 711 -10%	-0,5 -8%		-11 812 € -1%
SG-Adm. centrale	4 662	11 882	2,5	1 167	1 848 009 €	5 686	13 591	2,4	1 310	2 171 057 €	1 024 22%	1 709 14%	-0,2 -6%	143 12%	323 048 € 17%
Directions régionales des affaires culturelles	1 375	2 530	1,8	1 622	666 221 €	1 279	2 225	1,7	1 760	643 131 €	-96 -7%	-305 -12%	-0,1 -5%	138 9%	-23 090 € -3%
Etablissements publics et Mobilier national	18 930	41 945	2,2	9 597	5 415 874 €	19 246	41 648	2,2	9 566	5 545 014 €	316 2%	-297 -1%	-0,1 -2%	-31 0%	129 140 € 2%
dont EP d'enseignement	1 469	3 679	2,5	1 135	612 152 €	1 277	5 186	4,1	1 077	603 618 €	-192 -13%	1 507 41%	1,6 62%	-58 -5%	-8 534 € -1%
dont conservatoires nationaux	164	715	4,4	152	100 586 €	158	712	4,5	163	94 533 €	-6 -4%	-3 0%	0,1 3%	11 7%	-6 053 € -6%
dont écoles nationales supérieures d'art	364	1 065	2,9	273	192 452 €	361	2 757	7,6	267	154 490 €	-3 -1%	1 692 159%	4,7 161%	-6 -2%	-37 962 € -20%
dont écoles nationales supérieures d'architecture	941	1 900	2,0	710	319 115 €	758	1 717	2,3	647	354 596 €	-183 -19%	-183 -10%	0,2 12%	-63 -9%	35 481 € 11%
TOTAL	29 234	83 459	2,9	12 386	9 411 677 €	30 390	81 855	2,7	12 636	9 828 963	1 156 4%	-1 604 -2%	-0,2 -6%	250 2%	417 287 € 4%

Il est rappelé que la ventilation de ces effectifs s'effectue, pour éviter les doubles comptes, selon la structure organisatrice de la formation. En réalité, le nombre de stagiaires affectés en DRAC a augmenté en 2014, avec un total de 4 324 stagiaires contre 3 882 en 2013 (cf. Annexes tableaux détaillés p. 38). En revanche, moins d'un tiers d'entre eux (les 1 279 indiqués dans le tableau ci-dessus) ont été formés directement dans le cadre d'actions organisées et financées par leur direction régionale. Les autres ont été accueillis notamment dans des formations portées par le SG ou les DG, et émargent donc, dans le total ministériel, auprès de ces dernières.

Enfin, échappent également à la consolidation ministérielle les stagiaires formés dans le cadre des dispositifs interministériels comme les plates-formes régionales d'appui à la gestion des ressources humaines (PFRH). On en dénombre 430 en 2014 (dont 342 en provenance des DRAC, et 88 des EP), dans une proportion stable par rapport à 2013 (424).

Répartition Hommes/femmes

Répartition hommes/femmes 2014 (tableau 2)

		Total 2014		
		Hommes	Femmes	% femmes
Effectifs	Administration centrale	742	1 224	62%
	DRAC	1 041	1 660	61%
	EP + Mobilier nat. (hors enseignement)	6 229	7 543	55%
	EP enseignement	2 929	2 052	41%
	Total effectifs	10 941	12 479	53%
		23 420		
Stagiaires	Administration centrale	3 418	6 447	65%
	DRAC	370	909	71%
	EP + Mobilier nat. (hors enseignement)	6 663	11 306	63%
	EP enseignement	558	719	56%
	Total Stagiaires	11 009	19 381	64%
		30 390		
Agents formés	Administration centrale	439	871	66%
	DRAC	589	1 171	67%
	EP + Mobilier nat. (hors enseignement)	3 543	4 946	58%
	EP enseignement	441	636	59%
	Total Agents formés	5 012	7 624	60%
		12 636		

L'accès à la formation reste, comme les années précédentes, marqué par la sur-représentation des femmes tant parmi les stagiaires que parmi les agents formés. Cet écart est encore plus accentué au sein des établissements d'enseignement (écoles nationales supérieures d'art, d'architecture, conservatoires nationaux supérieurs), où les femmes restent majoritaires dans l'accès à la formation bien qu'étant, à l'inverse d'autres structures du ministère, en minorité dans les effectifs globaux.

III. Effectifs et agents formés

L'agent formé est défini comme ayant suivi au moins une formation dans l'année. Cette donnée permet de mesurer le taux d'accès des agents à la formation professionnelle.

Au ministère de la culture et de la communication, malgré des outils de gestion des formations encore peu homogènes, les services sont généralement en mesure de fournir ces données. Toutefois, le cumul des données, ne s'appuyant pas sur une base nominative, renvoie une valeur approchée.

Par ailleurs, l'effectif total retenu au 31 décembre 2014 est calculé sur la base des déclarations des services consultés. Le cumul des effectifs déclarés par les différents services ayant communiqué leur bilan ne peut donc être affecté d'une valeur absolue mais garde sa pertinence en termes de périmètre d'intervention des services de formation et permet de mesurer la part relative des agents formés sur le total des effectifs.

La part des agents formés sur ce périmètre enregistre une légère progression sur ces 4 dernières années, durant lesquelles un peu plus de la moitié des agents ont suivi au moins une formation.

Evolution de la part des agents formés (tableau 3)

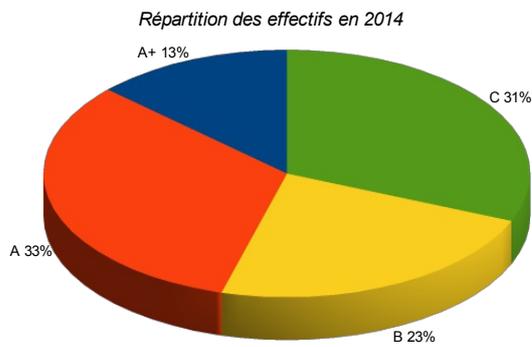
	2011	2012	2013	2014
Effectif ministériel	24 147	23 726	23 300	23 420
Agents formés	12 399	12 563	12 386	12 636
% formé sur effectif ministériel	52 %	53 %	53 %	54 %

Répartition par catégorie et par affectation des agents formés (tableau 4)

Structure d'affectation	A+	A	B	C	total
Administration centrale	140	471	277	422	1 310
DRAC	248	498	448	566	1 760
Etablissements publics et Mobilier national	254	2 920	2 745	3 647	9 566
dont EP d'enseignement	74	332	299	372	1 077
dont conservatoires nationaux	2	78	40	43	163
dont écoles nationales supérieures d'art	1	89	89	88	267
dont écoles nationales supérieures d'architecture	71	165	170	241	647
TOTAL	642	3 889	3 470	4 635	12 636
Part respective en 2014	5%	31%	27%	37%	100%
Rappel 2013	5%	31%	28%	36%	100%

La répartition par catégories des effectifs formés montre une répartition en trois tiers relativement homogènes, au sein desquels les agents de catégorie C sont prépondérants.

Cette répartition tranche avec la répartition d'ensemble des effectifs ministériels, illustrée par les graphiques ci-après. On constate ainsi la faible part des agents de catégorie A+, et la sur-représentation de ceux relevant des catégories B et C parmi les agents ayant accédé à la formation en 2014.



L'analyse du taux d'agents formés selon l'affectation fait apparaître une problématique spécifique aux établissements d'enseignement : si près des deux tiers des agents des DRAC, d'administration centrale, ou des EP hors enseignement ont suivi au moins une formation durant l'année écoulée, ils sont en moyenne moins du quart sur l'ensemble des EP d'enseignement.

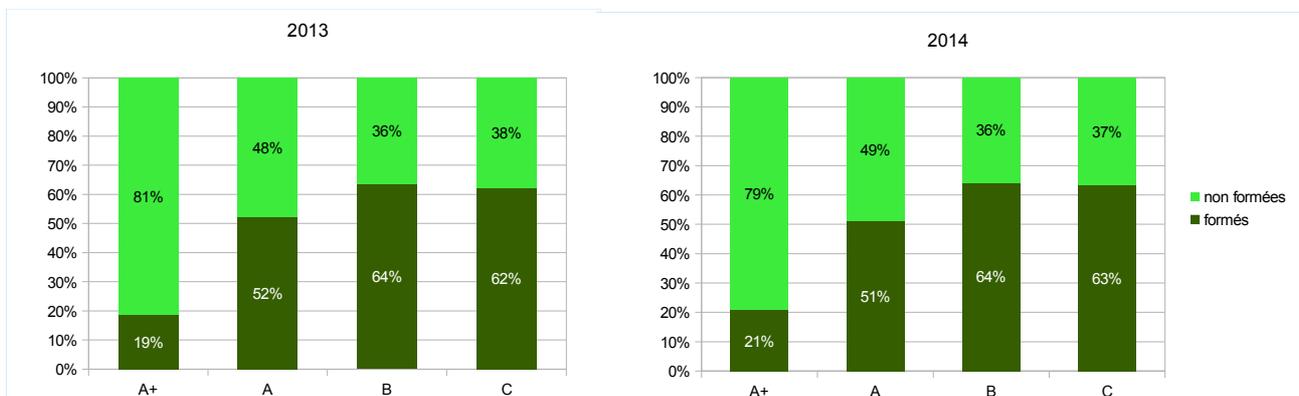
Part des agents formés par catégories : comparaison 2013-2014 (tableau 5)

	Effectif	Agents formés	Taux agents formés
SG/Administration centrale	1 966	1 310	67%
DRAC	2 701	1 760	65%
EP et Mobilier national	18 753	9 566	51%
Dont EP d'enseignement	4 982	1 077	22%
<i>conservatoires nationaux</i>	700	163	23%
<i>écoles nationales supérieures d'art</i>	742	267	36%
<i>écoles nationales supérieures d'architecture</i>	3 540	647	18%
Dont EP hors enseignement	13 772	8 489	62%
TOTAL	23 420	12 636	54%

Ceci reflète la particularité de la formation continue offerte aux personnels enseignants, qui représentent une part importante des effectifs de ces établissements.

Enfin, par opposition aux agents formés, on peut déduire l'effectif des agents non-formés, c'est-à-dire de ceux n'ayant suivi aucune formation durant l'année considérée. Ils représentent donc dorénavant 46 % de l'effectif global du ministère, mais seulement 36 et 37 % des agents des catégories B et C, contre près de 79 % des agents de catégorie A+ contre 81 % en 2013.

Part des agents formés par catégories : comparaison 2013-2014



IV. Stagiaires

Le stagiaire est l'agent qui participe à une formation. Un agent qui participe à plusieurs formations est compté autant de fois.

En 2014, le nombre total de stagiaires augmente à nouveau, après une importante diminution en 2013.

Ces évolutions sont différentes selon les structures : c'est en effet au sein du SG que s'enregistre l'essentiel de l'augmentation, alors que les évolutions, à la hausse ou à la baisse, sont plus mesurées pour les autres structures (cf. tableau page 3).

Evolution du nombre de stagiaires (tableau 6)

	2011	2012	2013	2014
Nombre de stagiaires	31 546	31 589	29 234	30 390
Variation		+ 0,1%	-7%	+ 4 %

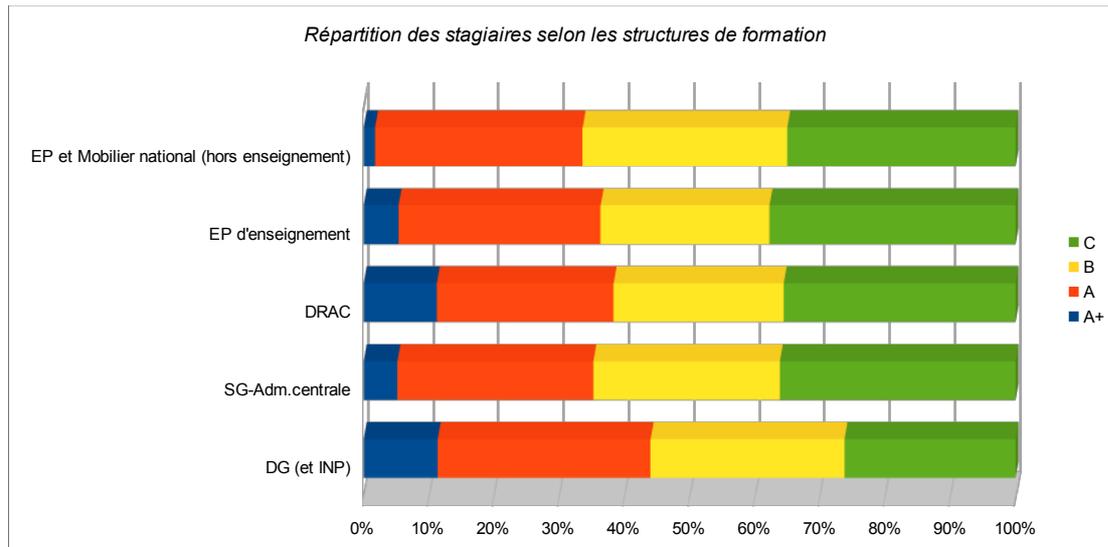
I. Répartition des stagiaires par structure de formation

Près des deux tiers des stagiaires relèvent de l'activité de formation des établissements publics soit 65 %. Les stagiaires relevant de l'offre du secrétariat général représentent 19 % de l'ensemble, en hausse de 3 points par rapport à 2013.

Répartition des stagiaires par catégorie et structure formatrice (tableau 7)

Structures formatrices	Catégories				total	Part sur l'ensemble du ministère
	A+	A	B	C		
DG + INP	473	1 365	1 244	1 097	4 179	14%
DG hors INP	335	928	1 244	1 097	3 604	12%
SG-Adm.centrale	292	1 709	1 628	2 057	5 686	19%
DRAC	143	347	334	455	1 279	4%
Etablissements publics et Mobilier national	376	6 119	5 983	6 768	19 246	63%
dont EP d'enseignement	70	395	340	472	1 277	4%
dont conservatoires nationaux	2	84	35	37	158	1%
dont écoles nationales supérieures d'art	0	99	113	149	361	1%
dont écoles nationales supérieures d'architecture	68	212	192	286	758	2%
TOTAL	1 284	9 540	9 189	10 377	30 390	100%
	%	4%	31%	30%	34%	100%

Les différentes catégories d'agents sont présentes en parts équivalentes dans les différentes structures, même si les agents de catégorie C sont un peu moins présents dans les formations des directions générales, en raison notamment de la prise en compte dans cette catégorie des formations statutaires des conservateurs dispensées par l'INP.



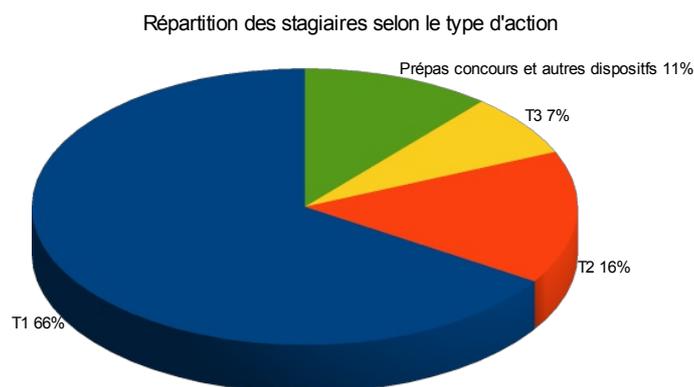
II. Répartition des stagiaires selon la typologie des actions de formation

Les actions de formation continue sont classées en trois catégories en fonction de leurs objectifs :

- l'adaptation immédiate au poste de travail (T1),
- l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (T2),
- le développement ou l'acquisition de nouvelles compétences (T3).

Une action de formation n'est pas classée a priori dans une des catégories. Selon les circonstances, elle sera suivie au titre de l'une d'entre elles. C'est le cadre dans lequel se situe la demande individuelle de formation qui permet de la classer dans la typologie au moment de l'inscription de l'agent. Par ailleurs, les formations de préparations aux concours ainsi que les dispositifs particuliers types VAE ou bilans de compétences ne relèvent pas de ces catégories.

Les actions relevant de l'adaptation immédiate au poste de travail ont concerné les deux tiers des stagiaires en 2014, proportion relativement stable sur les trois dernières années.



On peut par ailleurs noter que la part des préparations aux concours se situe à plus de 30 % sur le seul périmètre des actions organisées par le SG, contre 11 % au niveau national. Cette différence est logique compte tenu de la vocation du SG à préparer aux concours et examens professionnels du ministère l'ensemble des agents quelle que soit leur affectation.

III. Répartition des stagiaires par domaines de formation

La majeure partie des stagiaires reste concentrée sur les domaines de formation suivants :

- *métiers de la culture* (25 % du total des stagiaires),
- *hygiène et sécurité* (20 %),
- *bureautique-informatique* (16 %)
- *préparations aux concours* (11 %),
- *formations linguistiques* (7 %).

Les domaines des *préparations aux concours* ainsi que l'*hygiène et sécurité* sont ceux dans lesquels les augmentations de stagiaires ont été les plus importantes. A contrario, les formations d'*accueil et post-recrutement* ont connu une importante diminution, en raison d'une activité 2013 particulièrement soutenue du fait de vagues de recrutements dans les EP, moins importante en 2014.

Répartition des stagiaires par domaines (tableau 8)

Domaines	2014		2013		Evolution 2013/2014	
	Nb de stagiaires	%	Nb de stagiaires	%	Nb de stagiaires	%
Accueil et post-recrutement	838	2,8%	1 884	6,4%	-1 046	-56%
Management	1 290	4,2%	1 063	3,6%	227	21%
Gestion des ressources humaines	907	3,0%	825	2,8%	82	10%
Achats publics	313	1,0%	411	1,4%	-98	-24%
Gestion et suivi des politiques publiques	823	2,7%	779	2,7%	44	6%
Techniques juridiques	480	1,6%	468	1,6%	12	3%
Techniques administratives	795	2,6%	847	2,9%	-52	-6%
Bureautique	2 479	8,2%	2 119	7,2%	360	17%
Informatique	2 498	8,2%	2 274	7,8%	224	10%
Formations linguistiques	1 981	6,5%	2 044	7,0%	-63	-3%
Europe	76	0,3%	70	0,2%	6	9%
Développement durable	86	0,3%	90	0,3%	-4	-4%
Métiers de la culture	7 641	25,1%	8 595	29,4%	-954	-11%
Communication	739	2,4%	780	2,7%	-41	-5%
Hygiène et sécurité	6 026	19,8%	4 638	15,9%	1 388	30%
Préparation aux concours	3 246	10,7%	2 185	7,5%	1 061	49%
Formations statutaires	87	0,3%	79	0,3%	8	10%
Bilan de compétences	59	0,2%	60	0,2%	-1	-2%
Validation des acquis de l'expérience	26	0,1%	23	0,1%	3	13%
Total	30 390	100,0%	29 234	100,0%	1 156	4%

V. Jours et durée de formation

En 2014, le nombre total de jours de formation suivis apparaît en diminution de 2 %, après une année 2013 marquée par une forte augmentation. Le niveau de 2014 reste ainsi supérieur à celui de 2012.

Evolution du nombre de jours de formation (tableau 9)

	2011	2012	2013	2014
Nombre de jours	78 770	79 593	83 459	81 855
Variation		+ 1 %	+ 5 %	- 2 %

Cette évolution tient essentiellement à la baisse observée au sein des directions générales, particulièrement à la DGP, dont les formations métiers se sont déroulées sur des sessions en moyenne plus courte, générant ainsi une diminution globale importante du nombre de journées de formation.

I. Durée des formations

Si la durée globale d'une action est égale au produit du nombre de stagiaires par le nombre de jours consacrés à la formation, la durée moyenne ramène quant à elle cette durée globale au nombre de stagiaires.

La durée moyenne de formation par stagiaire est donc en repli par rapport à 2013, en raison de l'effet conjugué d'une hausse du nombre de stagiaires et d'une baisse globale du nombre de jours de formations. Elle se maintient néanmoins à un niveau plus élevé que celui constaté en 2011 et 2012.

Durée moyenne des formations (tableau 10)

	2011	2012	2013	2014
Nombre de jours par stagiaire	2,5	2,5	2,9	2,7
Hors INP	2,2	2,2	2,5	2,3

Durée moyenne des formations par catégorie et structures formatrices (tableau 11)

	DG + INP	DG hors INP	SG	DRAC	EPA et Mob. N ^{al}	Ensemble MCC
A+	29,7	2,6	2,6	2,7	2,0	12,4
A	3,6	4,0	2,3	1,7	2,2	2,4
B	2,5	2,5	2,3	1,5	2,1	2,2
C	2,2	2,2	2,5	1,6	2,2	2,2
Total	5,8	2,8	2,4	1,7	2,2	2,7

La durée moyenne par catégorie montre une durée très supérieure pour les agents de catégorie A+ en raison, notamment, des formations statutaires suivies à l'INP par les conservateurs du patrimoine.

Afin d'analyser plus en détail la durée des formations, au-delà d'une durée moyenne susceptible de masquer des écarts importants, on peut procéder à une ventilation des stagiaires selon la durée des stages suivis.

Répartition des stagiaires selon la durée des formations – comparaison 2013-2014 (tableau 12)

Durée des stages	1 jour et moins	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	5 à 10j	10j et plus	Ensemble
Nombre de stagiaires 2014	11 598	10 448	4 388	1 298	755	1 226	677	30 390
% 2014	38,2%	34,4%	14,4%	4,3%	2,5%	4,0%	2,2%	100%
Nombre de stagiaires 2013	10 173	9 375	5 086	1 211	1 295	1 233	861	29 234
% 2013	34,8%	32,1%	17,4%	4,1%	4,4%	4,2%	2,9%	100%

On observe ainsi une diminution des stagiaires sur les formations longues (5 jours et plus), et inversement un nombre de stagiaires plus important sur les formations courtes (1 ou 2 jours), ceci expliquant donc pourquoi l'augmentation globale du nombre de stagiaires n'a pas entraîné une hausse symétrique du nombre de journées de formation.

II. Répartition des jours de formation par domaine

La liste des domaines rassemblant le plus grand nombre de jours de formation recoupe pour partie logiquement celle du nombre de stagiaires (cf. tableau 7 p. 9) : métiers de la culture, hygiène et sécurité.

Répartition des jours de formation par domaine et évolutions 2013 /2014 (tableau 13)

Domaines	2014		2013		Evolution 2013/2014	
	Nb de jours	%	Nb de jours	%	Nb de jours	%
Accueil et post-recrutement	1 244	1,5%	1 924	2,3%	-680	-35%
Management	2 759	3,4%	2 383	2,9%	376	16%
Gestion des ressources humaines	2 032	2,5%	2 093	2,5%	-61	-3%
Achats publics	811	1,0%	762	0,9%	49	6%
Gestion et suivi des politiques publiques	1 193	1,5%	1 232	1,5%	-39	-3%
Techniques juridiques	933	1,1%	1 403	1,7%	-470	-33%
Techniques administratives	2 341	2,9%	1 877	2,2%	464	25%
Bureautique	3 337	4,1%	3 529	4,2%	-192	-5%
Informatique	5 679	6,9%	6 032	7,2%	-353	-6%
Formations linguistiques	8 742	10,7%	9 436	11,3%	-694	-7%
Europe	1 061	1,3%	739	0,9%	322	44%
Développement durable	142	0,2%	182	0,2%	-40	-22%
Métiers de la culture	19 960	24,4%	22 405	26,8%	-2 445	-11%
Communication	1 445	1,8%	1 608	1,9%	-163	-10%
Hygiène et sécurité	9 289	11,3%	10 637	12,7%	-1 348	-13%
Préparation aux concours	6 436	7,9%	4 693	5,6%	1 743	37%
Formations statutaires	14 108	17,2%	12 175	14,6%	1 933	16%
Bilan de compétences	247	0,3%	270	0,3%	-23	-9%
Validation des acquis de l'expérience	96	0,1%	80	0,1%	16	20%
Total	81 855	100%	83 459	100%	-1 604	-1,9%

On observe cependant quelques spécificités pour des domaines offrant des parcours plus longs, comme les langues et les formations statutaires.

L'augmentation du nombre de jours de formation concerne en premier lieu les préparations aux concours, les sessions proposées en 2014 ayant été particulièrement nombreuses au SG, alors que la baisse importante dans le domaine des métiers de la culture est particulièrement sensible au sein de la DGP.

On constate également une augmentation du nombre de jours pour les formations statutaires, l'INP ayant accueilli plus de stagiaires en 2014 qu'en 2013 sur des cursus très longs.

VI. Dépenses de formation

De 2013 à 2014, les dépenses directes de formation gagnent, sur l'ensemble du ministère, plus de 400 000 € (+ 4 %). Cette augmentation s'observe essentiellement au sein du SG, mais aussi globalement pour l'ensemble des EP. Les DRAC voient en revanche leurs dépenses de formation à nouveau diminuer.

Evolution des dépenses directes de formation (tableau 14)

	2011	2012	2013	2014
Dépenses (en €)	9 639 074	9 356 957	9 411 677	9 828 963
Variation (par rapport à l'année n-1)		-3 %	+1 %	+4 %

I. Répartition des dépenses directes de formation par structure de formation

Evolution des dépenses directes de formation par structure de formation (tableau 15)

Structure organisatrice	2014 (en €)	Rappel 2013 (en €)	Variations 2013-2014	Part relative (2014)
Directions générales et INP	1 469 761	1 481 573	-11 812 -1%	15%
Secrétariat général	2 171 057	1 848 009	323 048 17%	22%
DRAC	643 131	666 221	-23 090 -3%	7%
Etablissements publics et Mobilier national	5 545 014	5 415 874	129 140 2%	56%
Dont EP d'enseignement	603 618	612 152	-8 534 -1%	6%
<i>dont conservatoires nationaux</i>	94 533	100 586	-6 053 -6%	1%
<i>dont écoles nationales supérieures d'art</i>	154 490	192 452	-37 962 -20%	2%
<i>dont écoles nationales supérieures d'architecture</i>	354 596	319 115	35 481 11%	4%
TOTAL	9 828 963	9 411 677	417 287 4%	100%

La majeure partie des dépenses de formation est réalisée par les établissements publics (56 %), puis par le secrétariat général (22 %).

On note par ailleurs une reprise de ces dépenses dans les écoles d'architecture, qui avaient connu en 2013 une diminution significative.

II. Répartition des dépenses directes de formation par catégorie et par nature

Dépenses directes par catégorie (tableau 16)

Structure organisatrice	A+	A	B	C	total	
Directions générales et INP	634 683	427 399	231 758	175 921	1 469 761	
Secrétariat général	135 243	717 351	591 781	726 681	2 171 057	
DRAC	86 504	187 053	167 667	201 907	643 131	
EP et Mobilier national	157 117	2 027 106	1 673 619	1 687 172	5 545 014	
dont EP d'enseignement	41 563	215 717	162 015	184 323	603 618	
dont conservatoires nationaux	568	49 322	24 292	20 351	94 533	
dont écoles nationales supérieures d'art	0	56 895	47 487	50 108	154 490	
dont écoles nationales supérieures d'architecture	40 995	109 500	90 237	113 864	354 596	
TOTAL	1 013 546	3 358 909	2 664 826	2 791 682	9 828 963	
	%	10%	34%	27%	28%	100%

Par ailleurs, la part importante dévolue au financement des actions en faveur des agents de catégorie A+ pour les DG s'explique par le décompte des formations statutaires de l'INP en faveur des conservateurs du patrimoine.

Répartition des dépenses de formation entre frais de mission et dépenses pédagogiques (tableau 17)

Structure organisatrice	total des dépenses directes	dont Frais de mission	% frais de mission	Dont dépenses pédagogiques	% dépenses pédagogiques
Directions générales et INP	1 469 761	470 462	32%	999 299	68%
DG hors INP	805 403	95 925	12%	709 478	88%
INP	664 358	374 537	56%	289 821	44%
Secrétariat général	2 171 057	19 718	1%	2 151 339	99%
DRAC	643 131	379 365	59%	263 766	41%
EP et Mobilier national	5 545 014	629 493	11%	4 915 521	89%
dont EP d'enseignement	603 618	80 421	13%	523 198	87%
dont conservatoires nationaux	94 533	3 770	4%	90 763	96%
dont écoles nationales supérieures d'art	154 490	19 920	13%	134 570	87%
dont écoles nationales supérieures d'architecture	354 596	56 731	16%	297 865	84%
TOTAL	9 828 963	1 499 038	15%	8 329 926	85%

La structuration globale des dépenses de formation au ministère ne s'est pas modifiée par rapport à 2013, avec une part des dépenses pédagogiques qui représente toujours 85 % de l'ensemble des dépenses.

Les frais de mission pèsent principalement sur les coûts de l'INP et des DRAC, où ils représentent plus de la moitié des dépenses engagées.

III. Les indemnités des formateurs internes

A l'échelle du ministère, le cumul des indemnités des formateurs internes représente 6 % du total des dépenses pédagogiques. Ce montant est en légère progression par rapport à 2013 où il pesait pour 5 % de ces dépenses.

Part des indemnités de formateurs internes dans le total des frais pédagogiques par structure d'affectation (tableau 18)

Structure organisatrice	Frais pédagogiques (dont formateurs internes)	Formateurs internes	% Formateurs internes
Directions générales et INP	999 299	307 258	31%
DG hors INP	709 478	135 745	19%
INP	289 821	171 513	59%
Secrétariat général	2 151 339	56 037	3%
DRAC	263 766	360	0%
EP et Mobilier national	4 915 521	109 318	2%
dont EP d'enseignement	523 198	13 620	3%
<i>dont conservatoires nationaux</i>	90 763	8 440	9%
<i>dont écoles nationales supérieures d'art</i>	134 570	460	0%
<i>dont écoles nationales supérieures d'architecture</i>	297 865	4 720	2%
TOTAL	8 329 926	472 973	6%

Pour la plupart des structures, ce montant ne représente qu'une très faible part du total des dépenses pédagogiques, à l'exception des formations métiers (directions générales 19 % et INP 59 %).

Montant des indemnités de formateurs internes par domaine (tableau 19)

Domaines	Indemnités formateurs internes	%
Métiers de la culture	244 410	51,7%
Formations statutaires	94 004	19,9%
Informatique	36 967	7,8%
Préparation aux concours	31 840	6,7%
Hygiène et sécurité	14 900	3,2%
Techniques administratives	13 617	2,9%
Accueil et post-recrutement	9 870	2,1%
Bureautique	9 330	2,0%
Europe	7 350	1,6%
Gestion des ressources humaines	3 645	0,8%
Développement durable	3 300	0,7%
Achats publics	2 250	0,5%
Communication (Service aux usagers)	1 080	0,2%
Gestion et suivi des politiques publiques	230	0,0%
Techniques juridiques	180	0,0%
Total	472 973	100%

IV. Répartition des dépenses de formation par domaine de formation

La majeure partie des dépenses de formation est réalisée dans les domaines suivants :

- *métiers de la culture* (20 % du total des dépenses directes),
- *bureautique-informatique* (14 %),
- *hygiène et sécurité* (13 %),
- *formations linguistiques* (10 %).

Cette répartition des dépenses par domaine est équivalente à la répartition des stagiaires sur ces mêmes domaines, le niveau des dépenses étant corrélé aux effectifs et à la durée des formations.

Evolution des dépenses de formation par domaines (tableau 20)

Domaines	2014	2013	Variation		Part relative 2014
			Montant	Taux	
Métiers de la culture	1 994 179	2 031 142	-36 963	-2%	20%
Bureautique-Informatique	1 371 302	1 353 990	17 312	1%	14%
Hygiène et sécurité	1 283 053	1 187 005	96 048	8%	13%
Formations linguistiques	958 400	1 050 798	-92 397	-9%	10%
Préparation aux concours	899 399	643 563	255 836	40%	9%
Management	630 732	479 955	150 777	31%	6%
Formations statutaires	535 018	520 603	14 415	3%	5%
Gestion des ressources humaines	443 138	481 771	-38 634	-8%	5%
Communication	391 654	306 593	85 061	28%	4%
Techniques administratives	336 698	293 024	43 674	15%	3%
Gestion et suivi des politiques publiques	278 658	302 291	-23 633	-8%	3%
Techniques juridiques	185 886	167 930	17 956	11%	2%
Achats publics	164 627	194 895	-30 268	-16%	2%
Bilan de compétences	113 076	108 214	4 862	4%	1%
Europe	75 418	62 011	13 407	22%	1%
Accueil et post-recrutement	60 195	157 585	-97 391	-62%	1%
Validation des acquis de l'expérience	40 969	14 371	26 598	185%	0%
Congé de formation professionnelle	34 693	19 509	15 184	78%	0%
Développement durable	31 869	36 427	-4 557	-13%	0%
Total	9 828 963	9 411 677	417 287	4%	100%

On observe notamment des progressions importantes des dépenses dans les domaines suivants :

- *préparations aux concours* (+ 255 836 €, soit + 40 %),
- *management* (+ 150 777 €, soit + 31 %).

V. Intégration des coûts complets de la formation

Un bilan complet du coût de la formation professionnelle doit inclure deux autres types de dépenses relatifs à la rémunération des agents (voir l'annexe *Récapitulatif financier 2014*). Ils s'ajoutent aux indemnités spécifiques liées aux stages (frais de mission) déjà prises en compte dans les dépenses directes, ainsi qu'à l'indemnisation des congés de formation professionnelle :

- **le traitement des stagiaires** pendant les formations (calculé à partir d'un barème des rémunérations journalières actualisé chaque année par le ministère de la fonction publique). Le montant global est fonction du nombre de jours de formation dans l'année ; ce dernier étant en diminution en 2014 par rapport à 2013, le montant qui en découle décroît donc mécaniquement lui aussi ;
- le montant de la **rémunération des personnels d'ingénierie de formation** des différents services, soit près de 7,3 M€ pour 137 équivalents temps plein (ETP), en baisse par rapport à 2013, qui comptait 144 ETP sur la fonction formation, baisse enregistrée essentiellement sur le périmètre des EP.

Ce montant total peut être rapporté à la masse salariale globale, dont le montant est évalué en fonction de l'effectif total déclaré par les structures enquêtées, auquel est affecté un taux de rémunération annuel moyen également fourni par le ministère de la fonction publique.

Evolution des coûts complets de la formation (tableau 21)

		Dépenses directes de formation	Ingénierie de formation	Traitement des stagiaires et congés de formation	Dépense totale de formation	Masse salariale	Formation / masse salariale
2014	€	9 828 963	7 323 244	18 823 447	35 975 655	803 989 398	4,5 %
	%	27,3 %	20,4 %	52,3 %	100 %		
2013	€	9 411 677	7 736 148	18 932 048	36 079 873	797 624 222	4,5 %
	%	26 %	21,5 %	52,5 %	100 %		
2012	€	9 356 957	7 592 839	17 939 057	34 888 853	806 554 044	4,3 %
	%	27 %	22 %	51 %	100 %		

Dans l'édition 2014 du rapport annuel sur l'état de la fonction publique de la DGAFP, le ratio moyen pour l'ensemble des ministères se porte à 4,8 % en 2012 (dernière année connue).

Le ratio de la Culture se situe dans ce cadre au-dessus de ceux de l'Agriculture ou de la Défense (proches des 3%), mais sous ceux des ministères de l'Intérieur, de la Justice ou de l'Economie (entre 7 et 8%).

VII. Dispositifs de formation particuliers

I. Les actions de formation en vue de la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Le décret du 15 octobre 2007 prévoit des actions de formation en vue de la validation des acquis de l'expérience. Les agents peuvent suivre ces formations, à leur demande, dans la limite d'un congé qui ne peut excéder, annuellement, 24 heures de temps de service, soit 4 jours, qui peuvent néanmoins être complétées par des heures prises sur le DIF.

Sur l'ensemble du ministère en 2014 ce dispositif a bénéficié à 26 agents, en progression par rapport aux années précédentes. La durée moyenne constatée sur l'ensemble des structures s'établit à 3,7 jours, avec des disparités entre les structures.

Evolution des effectifs en VAE (tableau 22)

	SG-AC	DRAC	EPA et Mobilier nal	dont EP ensei- gnement	total VAE	Variation
2011	1	4	7		12	
2012	2	4	10	2	16	33%
2013	3	10	10	2	23	44%
2014	4	7	15	1	26	13%

II. Le congé de formation professionnelle (CFP)

Les demandes déposées en 2014

En 2014, 41 agents ont déposé une nouvelle demande de congé de formation professionnelle. 37 demandes ont été acceptées avec indemnités.

Les congés de formation professionnelle réalisés en 2014

Evolution des effectifs en CFP (tableau 23)

	2010	2011	2012	2013	2014
Effectif en CFP	51	41	45	40	54
Variation	- 14 %	-19%	+10%	-11%	+ 35%

Au total 54 stagiaires étaient placés en CFP en 2014 (contre 40 en 2013) correspondant à 4 491 jours (contre 3 630 jours en 2013) dont 426 jours sans indemnités.

Les agents se trouvant en congé de formation professionnelle en 2014 se répartissent ainsi : 14 hommes et 40 femmes, répartis entre toutes les catégories : A+ (2), A (18), B (14) et C (20).

Évolution des mois de congé de formation (avec ou sans indemnité) effectués dans l'année (tableau 24)

Agents		2011		2012		2013		2014	
Cat.	Sexe	avec indemnité	sans indemnité						
A	H	12,98		15,50		15,33	1,50	21,62	8,50
	F	53,39		61,75		40,25		57,82	5,81
B	H	25,49		9,35		1,89		7,41	
	F	11,83		10,50		36,77		42,39	
C	H	12,90	5,05	15,60	7,35	15,06		23,65	
	F	43,80		27,10		57,55	2,97	38,99	5,81
TOTAUX	H	51,37	5,05	40,45	7,35	32,28	1,50	52,68	8,50
	F	109,02	0,00	99,35	0,00	134,57	2,97	139,19	11,61
	avec/sans indemnité	160,39	5,05	139,80	7,35	166,85	4,47	191,87	20,11
	Ensemble	165,44		147,15		171,32		211,98	

VIII. Bilans de compétences

Le bilan de compétences, aux termes du décret du 15 octobre 2007, permet aux agents « d'analyser leurs compétences, aptitudes et motivations en vue de définir un projet professionnel ». Le cas échéant, il permet de définir un projet de formation.

Le congé ne peut excéder 24 heures de temps de service, soit 4 jours, qui peuvent le cas échéant être complétées par des heures prises sur le DIF.

Le nombre d'agents recourant au bilan de compétences en 2014 est globalement stable par rapport à 2013.

Evolution des bilans de compétences (tableau 25)

	SG-AC	DRAC	EPA et Mobilier nal	<i>dont EP ensei- gnement</i>	total Bilans de compétence	Variation
2011	12	6	40	2	58	
2012	11	5	37	2	53	-9%
2013	4	4	52	3	60	13%
2014	9	2	48	2	59	-2%

IX. Mise en œuvre du droit individuel à la formation

Les agents ont la possibilité, dans le cadre d'un projet professionnel défini avec leur responsable hiérarchique ou avec un conseiller mobilité-carrière, de demander la mobilisation de leur droit individuel à la formation (DIF). Le DIF est à l'initiative de l'agent, sous réserve de l'accord hiérarchique et de l'intégration de la formation au plan de formation du service.

En 2014, on observe une augmentation du recours au DIF très marquée par rapport à 2013 en ce qui concerne le nombre de bénéficiaires (720 en 2014, contre 533 en 2013), avec cependant un nombre d'heures de formation considéré en baisse de 5 % (15 491 contre 16 277 en 2013).

Détail de la consommation du DIF (tableau 26)

Consommation du DIF en 2014	Nbre de stagiaires	Répartition stagiaires	Nbre d'heures	Répartition heures	Equivalent jours
Préparation aux concours	250	35%	3 572	23%	595
Métiers de la culture	159	22%	4 110	27%	685
Formations linguistiques	105	15%	3 396	22%	566
Gestion des ressources humaines	44	6%	733	5%	122
Bureautique	37	5%	584	4%	97
Hygiène et sécurité	27	4%	684	4%	114
Informatique	23	3%	498	3%	83
Management	17	2%	347	2%	58
Gestion et suivi des politiques publiques	12	2%	558	4%	93
Techniques administratives	11	2%	185	1%	31
Bilan de compétences	11	2%	243	2%	41
Communication (Service aux usagers)	8	1%	153	1%	26
Techniques juridiques	7	1%	78	1%	13
Validation des acquis de l'expérience	4	1%	83	1%	14
Achats publics	2	0%	224	1%	37
Développement durable	2	0%	21	0%	4
Europe	1	0%	23	0%	4
TOTAL	720	100%	15 491	100%	2 582

Les domaines les plus concernés par le DIF sont :

- les préparations aux concours (35 % des stagiaires, 23 % des jours),
- les métiers de la culture (22 % des stagiaires / 27 % des jours).
- les langues (15 % des stagiaires / 22 % des jours).

Ventilation du DIF (tableau 27)

Structure organisatrice	DIF sur le temps de travail		DIF hors temps de travail		ENSEMBLE	
	Nbre Stagiaires	Nbre Heures	Nbre Stagiaires	Nbre Heures	Nbre Stagiaires	Nbre Heures
Directions générales et INP	1	39			1	39
Secrétariat général	37	726			37	726
DRAC	14	500			14	500
EP et Mobilier national	653	13 505	15	722	668	14 227
dont EP d'enseignement	78	1 652	1	50	79	1 702
dont conservatoires nationaux	8	168			8	168
dont écoles nationales supérieures d'art	33	758			33	758
dont écoles nationales supérieures d'architecture	37	726	1	50	38	776
TOTAL	705	14 769	15	722	720	15 491

Parmi ces 720 stagiaires, 15 ont eu recours au DIF hors du temps de travail, pour un équivalent de 120 journées de formation, dont 92 dédiées à la préparation aux concours. Ils étaient 16 en 2013 dans cette situation.

X. Annexes

- Nomenclature des actions de formation pour le ministère
- Formation statutaire et formation professionnelle. Nombre de stagiaires et nombre de jours
- Bilan cumulé des services en 2014
- Variations des indicateurs entre les bilans 2013 et 2014
- Récapitulatif financier 2014
- Consommation du DIF. Nombre de stagiaires et d'heures
- Personnel chargé de l'ingénierie de formation

NOMENCLATURE DES ACTIONS DE FORMATION POUR LE MINISTERE

	Domaines et dispositifs	Description et exemples d'actions
	Formations statutaires	PACTE, formations des conservateurs... Cf. "Nomenclature des actions"
	Formations statutaires hors Pacte	
	Formations statutaires (Pacte)	
Formation professionnelle Formation continue	Accueil et post-recrutement	Formations initiales et d'adaptation à l'emploi pour prise de poste, de type "stages d'accueil", pour les différentes catégories de personnel
	Management	Sensibilisation aux méthodes de management, animation d'une réunion de réseau, parcours de formation en management, conduite de projet, l'entretien d'évaluation et de formation, prévention et résolution des conflits, coaching
	Gestion des ressources humaines	Formations pour le gestionnaire de personnel, pour le responsable de formation, formations sociales, formation liées à une mobilité (préparer son projet professionnel, rédiger son CV, bien préparer sa retraite...)
	Achats publics	Marchés publics (Sensibilisation aux marchés publics, Réglementation des marchés publics, etc)
	Gestion et suivi des politiques publiques	Gestion budgétaire et comptable, contrôle de gestion, tableaux de bord, Evaluation des politiques publiques, mesure de la performance, contrôle des organismes subventionnés, comptabilité des associations
	Techniques juridiques	Droit (connaissance du droit, modification du droit, contentieux administratif, légistique, etc.)
	Techniques administratives	Formations administratives générales, gestion des archives. Formations de base, français langue étrangère, remise à niveau, lecture rapide, accueil physique et téléphonique, guichet unique des usagers
	Bureautique	Apprentissage des logiciels bureautiques standards, pour utilisateurs (suites bureautiques libre ou propriétaire, outils de messagerie, de gestion d'agenda, de navigation internet, etc.)
	Informatique	Formations à l'informatique comme outil de travail (aussi bien logiciels qu'applications sur mesure) ou aux métiers de l'informatique (stratégie en SI, pilotage de projets, développement et intégration, production, exploitation, maintenance, systèmes, réseau, données, conseil en SI, gestion des moyens et des ressources informatiques)
	Formations linguistiques	Stages intensifs ou extensifs, enseignement à distance, cours en centres de ressources
	Europe	Institutions et droits européens, enjeux européens de la culture, la culture dans les autres états-membres, monter un projet européen
	Développement durable	Sensibilisation au développement durable, achat public éco-responsable, plan de déplacement de l'établissement, gestion des déchets – recyclage, etc.
	Métiers de l'architecture et du patrimoine	Formations liées aux métiers du patrimoine, des musées, des archives, du livre, des arts plastiques, du spectacle, des manufactures, etc. Maintenance des bâtiments. Connaissance des politiques culturelles.
	Métiers des archives	
	Métiers des musées	
	Métiers de la création artistique	
	Métiers du livre et de la lecture	
	Métiers des médias (dont presse, cinéma)	
	Communication (Service aux usagers)	Communication interne et externe
	Hygiène et sécurité	Préparation du brevet national de secourisme ; stage évacuation incendie ; sécurité des personnes et des biens ; membres des CHSCT, ACOMO Services médical et social
	Préparation aux concours	Formations dites « promotionnelles » organisées par l'administration pour permettre la promotion des agents dans le cadre d'une fonction publique de carrière.
	Bilan de compétences	
Validation des acquis de l'expérience		
Périodes de professionnalisation		
Congé de formation professionnelle		

Formation statutaire et formation professionnelle. Nombre de stagiaires et nombre de jours

	A+			A			B			C			Ensemble			% total
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
FORMATION STATUTAIRE																
stagiaires	28	41	69	6	8	14	3	1	4	0	0	0	37	50	87	0%
jours	5 340	7 745	13 085	240	740	980	23	20	43	0	0	0	5 603	8 505	14 108	
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE																
Formation continue																
T1																
stagiaires	399	453	852	2 150	4 675	6 825	2 180	4 060	6 240	2 488	3 611	6 099	7 217	12 799	20 016	66%
jours	822	1 067	1 889	4 490	8 460	12 950	4 345	7 713	12 057	5 159	7 448	12 607	14 816	24 688	39 504	
T2																
stagiaires	86	117	203	485	1 081	1 566	416	727	1 143	781	1 051	1 832	1 768	2 976	4 744	16%
jours	202	311	513	1 710	3 600	5 310	1 093	2 225	3 318	1 652	3 228	4 880	4 656	9 364	14 020	
T3																
stagiaires	43	71	114	266	492	758	254	376	630	246	464	710	809	1 403	2 212	7%
jours	157	218	374	977	1 900	2 877	963	1 204	2 167	701	1 324	2 025	2 797	4 647	7 444	
ENSEMBLE																
stagiaires	528	641	1 169	2 901	6 248	9 149	2 850	5 163	8 013	3 515	5 126	8 641	9 794	17 178	26 972	
jours	1 180	1 595	2 776	7 177	13 960	21 137	6 401	11 142	17 543	7 511	12 001	19 512	22 269	38 698	60 968	
Préparation aux concours																
stagiaires	21	18	39	100	245	345	365	784	1 149	668	1 045	1 713	1 154	2 092	3 246	11%
jours	47	26	73	207	542	749	703	1 505	2 208	1 405	2 002	3 407	2 361	4 075	6 436	
Période de professionnalisation																
stagiaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
jours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VAE																
stagiaires	1	2	3	2	7	9	5	3	8	1	5	6	9	17	26	0,1%
jours	2	9	11	8	21	28	16	10	26	20	11	31	45	51	96	
Bilans de compétence																
stagiaires	0	4	4	2	21	23	5	10	15	8	9	17	15	44	59	0,2%
jours	0	21	21	7	91	98	20	41	62	34	32	66	61	186	247	
Congé de formation professionnelle (CFP)																
stagiaires	0	2	2	6	12	18	1	13	14	7	13	20	14	40	54	
jours indemnisés	0	161	161	458	1 064	1 522	157	898	1 055	501	826	1 327	1 116	2 949	4 065	
jours non indem	0	0	0	180	123	303	0	0	0	0	123	123	180	246	426	
total jours	0	161	161	638	1 187	1 825	157	898	1 055	501	949	1 450	1 296	3 195	4 491	
Total formation professionnelle continue																
stagiaires	550	667	1 217	3 011	6 533	9 544	3 226	5 973	9 199	4 199	6 198	10 397	10 986	19 371	30 357	
jours	1 229	1 813	3 042	8 036	15 802	23 838	7 296	13 596	20 893	9 471	14 994	24 466	26 033	46 205	72 238	
TOTAL																
stagiaires	578	708	1 286	3 017	6 541	9 558	3 229	5 974	9 203	4 199	6 198	10 397	11 023	19 421	30 444	
jours	6 569	9 558	16 127	8 276	16 542	24 818	7 319	13 616	20 936	9 471	14 994	24 466	31 636	54 710	86 346	
TOTAL hors CFP																
stagiaires	578	706	1 284	3 011	6 529	9 540	3 228	5 961	9 189	4 192	6 185	10 377	11 009	19 381	30 390	100%
jours	6 569	9 397	15 966	7 638	15 355	22 993	7 162	12 718	19 881	8 970	14 045	23 016	30 340	51 515	81 855	

Bilan cumulé des services	catégorie	A+	A	B	C	total
	effectif	3 083	7 608	5 402	7 328	23 420
	dont personnel sur titre 2	2 089	2 533	2 153	4 383	11 158
	dont personnel sur titre 3	994	5 075	3 249	2 945	12 262

Cumul des seules actions organisées par les structures							
	A+	A	B	C	total	H	F
nombre de stagiaires	1 284	9 540	9 189	10 377	30 390	11 009	19 381
nombre de jours	15 966	22 993	19 881	23 016	81 855	30 340	51 515
nombre moyen de jours	12,4	2,4	2,2	2,2	2,7	2,8	2,7
nombre d'agents formés durant l'année (H et F)	304 et 338	1471 et 2418	1375 et 2095	1862 et 2773	12 636	5 012	7 624
Part des agents formés durant l'année	21%	51%	64%	63%	54%	46%	61%

Domaines et dispositifs	Frais de mission	Frais prestataires externes	Indemn. formateurs internes	Total dépenses	Nombre de stagiaires					Nombre de jours-stagiaires				
					A+	A	B	C	total	A+	A	B	C	total
Accueil et post-recrutement	22 474	27 851	9 870	60 195	11	144	90	593	838	67	221	196	760	1 244
Management	38 189	592 543	0	630 732	160	771	248	111	1 290	377	1 580	581	221	2 759
Gestion des ressources humaines	40 973	398 519	3 645	443 138	28	287	308	284	907	60	724	659	589	2 032
Achats publics	15 805	146 572	2 250	164 627	7	158	100	48	313	12	446	222	131	811
Gestion et suivi des politiques publiques	31 322	247 106	230	278 658	64	408	209	142	823	129	538	294	232	1 193
Techniques juridiques	14 992	170 713	180	185 886	26	223	133	98	480	48	406	307	172	933
Techniques administratives	13 305	309 777	13 617	336 698	15	185	211	384	795	44	375	437	1 486	2 341
Bureautique	44 654	364 566	9 330	418 549	49	774	859	797	2 479	58	915	1 133	1 231	3 337
Informatique	57 891	857 895	36 967	952 753	170	1 012	718	598	2 498	314	2 195	1 692	1 478	5 679
Formations linguistiques	4 287	954 113	0	958 400	108	757	425	691	1 981	393	3 437	1 728	3 184	8 742
Europe	1 508	66 560	7 350	75 418	0	54	12	10	76	0	1 022	29	10	1 061
Développement durable	2 110	26 460	3 300	31 869	15	20	19	32	86	32	30	26	55	142
Métiers de la culture / Patrimoines	452 752	934 955	233 454	1 621 161	328	1 803	1 342	1 128	4 601	909	4 991	4 007	3 490	13 396
Métiers de la culture / Création artistique	15 105	103 169	7 426	125 700	27	80	245	82	434	78	532	1 980	920	3 510
Métiers de la culture / Médias et ind.culturelles	18 807	224 980	3 530	247 318	44	992	1 160	410	2 606	97	1 252	1 088	617	3 054
Communication (Service aux usagers)	22 588	367 985	1 080	391 654	5	189	150	395	739	10	436	277	721	1 445
Hygiène et sécurité	221 959	1 046 194	14 900	1 283 053	112	1 292	1 784	2 838	6 026	148	2 039	2 887	4 216	9 289
Préparation aux concours	139 775	727 784	31 840	899 399	39	345	1 149	1 713	3 246	73	749	2 208	3 407	6 436
Formations statutaires (Pacte)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formations statutaires hors Pacte	333 789	107 225	94 004	535 018	69	14	4	0	87	13 085	980	43	0	14 108
Bilan de compétences	2 108	110 968	0	113 076	4	23	15	17	59	21	98	62	66	247
Validation des acquis de l'expérience	4 644	36 325	0	40 969	3	9	8	6	26	11	28	26	31	96
Périodes de professionnalisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Congé de formation professionnelle	0	34 693	0	34 693	2	18	14	20	54	161	1 825	1 055	1 450	4 491
total (hors CFP)	1 499 038	7 856 953	472 973	9 828 963	1 284	9 540	9 189	10 377	30 390	15 966	22 993	19 881	23 016	81 855
					4%	31%	30%	34%	100%	20%	28%	24%	28%	100%

Variation des indicateurs entre les bilans 2013 et 2014

Cumul général	BILAN 2013					BILAN 2014					Variations 2013 – 2014				
Structures	Stagiaires formés par la structure	Nbre de Jours	Durée moyenne	Agents formés	Dépenses directes	Stagiaires formés par la structure	Nbre de Jours	Durée moyenne	Agents formés	Dépenses directes	Stagiaires formés par la structure	Jours	Durée	Agents formés	Dépenses directes
Directions générales + INP	4 267	27 103	6,4		1 481 573 €	4 179	24 392	5,8		1 469 761 €	-88 -2%	-2 711 -10%	-0,5 -8%		-11 812 € -1%
SG-Adm. centrale	4 662	11 882	2,5	1 167	1 848 009 €	5 686	13 591	2,4	1 310	2 171 057 €	1 024 22%	1 709 14%	-0,2 -6%	143 12%	323 048 € 17%
Directions régionales des affaires culturelles	1 375	2 530	1,8	1 622	666 221 €	1 279	2 225	1,7	1 760	643 131 €	-96 -7%	-305 -12%	-0,1 -5%	138 9%	-23 090 € -3%
Etablissements publics et Mobilier national	18 930	41 945	2,2	9 597	5 415 874 €	19 246	41 648	2,2	9 566	5 545 014 €	316 2%	-297 -1%	-0,1 -2%	-31 0%	129 140 € 2%
dont EP d'enseignement	1 469	3 679	2,5	1 135	612 152 €	1 277	5 186	4,1	1 077	603 618 €	-192 -13%	1 507 41%	1,6 62%	-58 -5%	-8 534 € -1%
dont conservatoires nationaux	164	715	4,4	152	100 586 €	158	712	4,5	163	94 533 €	-6 -4%	-3 0%	0,1 3%	11 7%	-6 053 € -6%
dont écoles nationales supérieures d'art	364	1 065	2,9	273	192 452 €	361	2 757	7,6	267	154 490 €	-3 -1%	1 692 159%	4,7 161%	-6 -2%	-37 962 € -20%
dont écoles nationales supérieures d'architecture	941	1 900	2,0	710	319 115 €	758	1 717	2,3	647	354 596 €	-183 -19%	-183 -10%	0,2 12%	-63 -9%	35 481 € 11%
TOTAL	29 234	83 459	2,9	12 386	9 411 677 €	30 390	81 855	2,7	12 636	9 828 963	1 156 4%	-1 604 -2%	-0,2 -6%	250 2%	417 287 € 4%

Cumul hors INP	BILAN 2013					BILAN 2014					Variations 2013 – 2014				
Structures	Stagiaires formés par la structure	Jours	Durée	Agents formés	Dépenses directes	Stagiaires formés par la structure	Jours	Durée	Agents formés	Dépenses directes	Stagiaires formés par la structure	Jours	Durée	Agents formés	Dépenses directes
Directions générales	3 800	14 582	3,8		831 383 €	3 604	10 041	2,8		805 403 €	-196 -5%	-4 541 -31%	-1,1 -27%		-25 980 € -3%
SG-Adm. centrale	4 662	11 882	2,5	1 167	1 848 009 €	5 686	13 591	2,4	1 310	2 171 057 €	1 024 22%	1 709 14%	-0,2 -6%	143 12%	323 048 € 17%
Directions régionales des affaires culturelles	1 375	2 530	1,8	1 622	666 221 €	1 279	2 225	1,7	1 760	643 131 €	-96 -7%	-305 -12%	-0,1 -5%	138 9%	-23 090 € -3%
Etablissements publics et Mobilier national	18 930	41 945	2,2	9 597	5 415 874 €	19 246	41 648	2,2	9 566	5 545 014 €	316 2%	-297 -1%	-0,1 -2%	-31 0%	129 140 € 2%
TOTAL	28 767	70 938	2,5	12 386	8 761 487 €	29 815	67 504	2,3	12 636	9 164 605 €	1 048 4%	-3 434 -5%	-0,2 -8%	250 2%	403 119 € 5%

Récapitulatif financier 2014

	A+			A			B			C			Total		
	Fonctionnement	Traitement des stagiaires	Total	Fonctionnement	Traitement des stagiaires	Total	Fonctionnement	Traitement des stagiaires	Total	Fonctionnement	Traitement des stagiaires	Total	Fonctionnement	Traitement des stagiaires	Total
DGP	46 777	172 913	219 690	264 284	973 591	1 237 875	222 349	677 025	899 374	174 733	424 743	599 476	708 142	2 248 272	2 956 414
DGCA	11 885	21 225	33 110	8 082	21 225	29 307	951	2 250	3 201	1 189	7 320	8 509	22 107	52 020	74 127
DGmic-sll	59 960	38 704	98 664	6 735	9 056	15 791	8 459	6 555	15 014	0	0	0	75 154	54 315	129 469
INP	516 061	2 223 750	2 739 811	148 297	334 223	482 520	0	0	0	0	0	0	664 358	2 557 973	3 222 331
Sous-total 1	634 683	2 456 592	3 091 275	427 399	1 338 095	1 765 494	231 758	685 830	917 588	175 921	432 063	607 984	1 469 761	4 912 580	6 382 341
DRAC	86 504	110 229	196 732	187 053	168 385	355 438	167 667	112 163	279 830	201 907	135 695	337 602	643 131	526 471	1 169 602
SG-Adm.centrale	135 243	217 344	352 587	717 351	1 117 992	1 835 343	591 781	824 288	1 416 069	726 681	953 247	1 679 928	2 171 057	3 112 870	5 283 927
Sous-total 2	221 747	327 573	549 319	904 404	1 286 377	2 190 781	759 448	936 450	1 695 898	928 589	1 088 942	2 017 530	2 814 188	3 639 341	6 453 529
EP et Mobilier national	157 117	216 307	373 424	2 027 106	3 768 796	5 795 902	1 673 619	2 847 505	4 521 124	1 687 172	2 690 918	4 378 091	5 545 014	9 523 527	15 068 541
dont EP d'enseignement	41 563	41 743	83 305	215 717	415 529	631 246	162 015	317 039	479 053	184 323	395 280	579 603	603 618	1 169 590	1 773 208
Sous-total 3	157 117	216 307	373 424	2 027 106	3 768 796	5 795 902	1 673 619	2 847 505	4 521 124	1 687 172	2 690 918	4 378 091	5 545 014	9 523 527	15 068 541
Sous-total 4 : cumul	1 013 546	3 000 472	4 014 018	3 358 909	6 393 268	9 752 176	2 664 826	4 469 785	7 134 611	2 791 682	4 211 923	7 003 605	9 828 963	18 075 447	27 904 411
Congés de formation		37 030	37 030		350 060	350 060		175 130	175 130		185 780	185 780		748 000	748 000
TOTAL MINISTERE (sens strict) (*)	1 013 546	3 037 502	4 051 048	3 358 909	6 743 328	10 102 236	2 664 826	4 644 915	7 309 741	2 791 682	4 397 703	7 189 385	9 828 963	18 823 447	28 652 411
% catégoriel	10%	16%	14%	34%	36%	35%	27%	25%	26%	28%	23%	25%	% de la masse sal. :		3,6%
Ingénierie de formation	254 660		254 660	3 078 839		3 078 839	2 703 056		2 703 056	1 286 688		1 286 688	7 323 244		7 323 244
TOTAL MINISTERE (sens large) (*)	1 268 206	3 037 502	4 305 708	6 437 748	6 743 328	13 181 076	5 367 882	4 644 915	10 012 798	4 078 370	4 397 703	8 476 073	17 152 207	18 823 447	35 975 655
% catégoriel	7%	16%	12%	38%	36%	37%	31%	25%	28%	24%	23%	24%	% de la masse sal. :		4,5%

(*) Le total des dépenses AU SENS STRICT comprend uniquement les frais de fonctionnement de la formation (coûts pédagogiques et frais de mission des stagiaires), et une évaluation de la rémunération perçue par le stagiaire pendant la durée de sa formation (suivant le barème fixé par le ministère de la fonction publique).

(*) Le total des dépenses AU SENS LARGE inclut en outre les dépenses de rémunération des personnels d'ingénierie de formation des différents services,

Soit 137 équivalents temps plein (l'ensemble des agents qui ont dans leurs fonctions la planification, la conception et la gestion des formations).

LA MASSE SALARIALE est calculée sur la base du barème appliqué par le ministère de la fonction publique dans le cadre de son enquête annuelle sur la formation :

un taux moyen de rémunération annuelle pour chaque catégorie multiplié par l'effectif des agents de chaque catégorie (exprimé en équivalent temps plein).

Le calcul porte sur les effectifs d'agents émargeant au budget du ministère comme sur ceux qui relèvent des budgets autonomes des établissements publics administratifs.

Le résultat de ce calcul porte la masse salariale du ministère en 2014 à 803 989 398 €

Consommation du DIF – Nombre de stagiaires et nombre d'heures

	A+			A			B			C			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
FORMATION CONTINUE															
Au titre de T2															
Nombre de stagiaires	0	4	4	7	6	13	8	11	19	13	9	22	28	30	58
Nombre d'heures sur le temps de travail	0	89	89,0	252	265	517,0	167	355	521,5	360	197	556,5	778,5	905,5	1 684,0
Nombre d'heures hors temps de travail	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	52	52,0	0,0	52,0	52,0
<i>Dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>			0,0			0,0			0,0			0,0	0,0	0,0	0,0
Équivalent en jours	0,0	14,8	14,8	42,0	44,2	86,2	27,8	59,2	86,9	60,0	41,4	101,4	129,8	159,6	289,3
Au titre de T3															
Nombre de stagiaires	2	5	7	50	83	133	60	90	150	36	71	107	148	249	397
Nombre d'heures sur le temps de travail	38	105	143,0	1 525	2 109	3 634,0	1 509	2 030	3 539,0	931	1 492	2 422,0	4 002,5	5 735,5	9 738,0
Nombre d'heures hors temps de travail	0	0	0,0	0	0	0,0	66	0	66,0	3	50	53,0	69,0	50,0	119,0
<i>Dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>			0,0			0,0			0,0			0,0	0,0	0,0	0,0
Équivalent en jours	6,3	17,5	23,8	254,2	351,5	605,7	262,5	338,3	600,8	155,6	256,9	412,5	678,6	964,3	1 642,8
PRÉPARATION AUX CONCOURS															
Nombre de stagiaires	0	1	1	6	9	15	19	30	49	86	99	185	111	139	250
Nombre d'heures sur le temps de travail	0	6	6,0	249	237	486,0	159	444	603,0	697	1 230	1 926,0	1 104,5	1 916,5	3 021,0
Nombre d'heures hors temps de travail	0	0	0,0	0	80	80,0	0	288	288,0	50	133	183,0	50,0	501,0	551,0
<i>Dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>			0,0			0,0			0,0			0,0	0,0	0,0	0,0
Équivalent en jours	0,0	1,0	1,0	41,5	52,8	94,3	26,5	122,0	148,5	124,4	227,1	351,5	192,4	402,9	595,3
BILAN DE COMPÉTENCES															
Nombre de stagiaires	0	0	0	0	1	1	2	2	4	3	3	6	5	6	11
Nombre d'heures sur le temps de travail	0	0	0,0	0	16	16,0	52	39	91,0	64	72	136,0	116,0	127,0	243,0
Nombre d'heures hors temps de travail	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>			0			0			0			0	0,0	0,0	0,0
Équivalent en jours	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	2,7	8,7	6,5	15,2	10,7	12,0	22,7	19,3	21,2	40,5
VAE															
Nombre de stagiaires	0	0	0	0	3	3	1	0	1	0	0	0	1	3	4
Nombre d'heures sur le temps de travail	0	0	0,0	0	72	72,0	11	0	11,0	0	0	0,0	11,0	72,0	83,0
Nombre d'heures hors temps de travail	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>			0			0			0			0	0,0	0,0	0,0
Équivalent en jours	0,0	0,0	0,0	0,0	12,0	12,0	1,8	0,0	1,8	0,0	0,0	0,0	1,8	12,0	13,8
PROFESSIONNALISATION															
Nombre de stagiaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'heures sur le temps de travail	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nombre d'heures hors temps de travail	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>			0			0			0			0	0,0	0,0	0,0
Équivalent en jours	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0	0	0
TOTAL															
Nombre de stagiaires	2	10	12	63	102	165	90	133	223	138	182	320	293	427	720
Nombre d'heures sur le temps de travail	38,0	200,0	238,0	2 026,0	2 699,0	4 725,0	1 897,5	2 868,0	4 765,5	2 051,0	2 989,5	5 040,5	6 012,5	8 756,5	14 769,0
Nombre d'heures hors temps de travail	0,0	0,0	0,0	0,0	80,0	80,0	66,0	288,0	354,0	53,0	235,0	288,0	119,0	603,0	722,0
<i>Dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>			0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Équivalent en jours	6,3	33,3	39,7	337,7	463,2	800,8	327,3	526,0	853,3	350,7	537,4	888,1	1 021,9	1 559,9	2 581,8

Personnel chargé de l'ingénierie de formation (en équivalent temps plein)

Structures	BILAN 2013				BILAN 2014				Variations 2013 – 2014			
	A	B	C	total	A	B	C	total	A	B	C	total
Directions générales (dont INP)	4,8	9,2	2,0	16,0	5,30	9,90	2,00	17,2	0,5	0,7	0,0	1,2 8%
SG-Adm. centrale	4,0	7,3	6,5	17,8	4,00	7,30	6,50	17,8	0,0	0,0	0,0	0,0 0%
Directions régionales des affaires culturelles	6,4	8,5	5,5	20,3	4,75	11,95	6,20	22,9	-1,6	3,5	0,7	2,6 13%
Etablissements publics et Mobilier national	47,1	26,3	16,5	89,8	38,25	24,23	16,50	79,0	-8,80	-2,1	0,0	-10,9 -12%
<i>dont EP d'enseignement</i>	6,9	7,2	4,0	18,1	3,70	6,70	4,70	15,1	-3,2	-0,5	0,7	-3,0 -16%
<i>dont conservatoires nationaux</i>	2,0	0,9	1,0	3,9	1,20	0,80	1,00	3,0	-0,8	-0,1	0,0	-0,9 -23%
<i>dont écoles nationales supérieures d'art</i>	0,5	3,1	0,0	3,6	0,51	3,50	0,00	4,0	0,1	0,4	0,0	0,5 13%
<i>dont écoles nationales supérieures d'architecture</i>	4,5	3,2	3,0	10,6	1,95	2,40	3,70	8,1	-2,5	-0,8	0,7	-2,6 -24%
TOTAL	62	51	30	144	52	53	31	137	-9,8	2,1	0,8	-7,0 -5%
COÛT	7 736 148				7 323 244				-412 904 -5,3%			